

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 26 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 24
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 Septembre 2017	Abstention : 0

### **Membres présents :**

**Titulaires :** Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mme Fargette, Mr Lauweryns , Mr Stanislawski Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin Mr Petel, Mr Girardin, Mr Trabuc, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

**Suppléants :** Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet.

**Membres absents excusés :** Mr Krabal, Mr Fosset, Mr Cottez, Mme Simon, Mr Saroul, Mr Pillière Mr Marinel, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

**Membres absents (titulaires et suppléants):** Mr Magnier, Mr Morellon, Mr Jacquet, Mr Dussaussoy, Mr Bandy, Mr Picavet, Mr Agron, Mr Lequeux.

**Assistaient également à la séance :** Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.  
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Girardin

---

**Objet :** Délimitation des Aires d'Alimentation des Captages et définition des vulnérabilités intrinsèques des captages d'eau souterraine de la Plaine Alluviale et de la prise d'eau superficielle en rivière Marne : maîtrise d'œuvre SAFEGE

N°20170903

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 1er Février 2017 , les membres du Comité Syndical ont décidé de mandater un maître d'œuvre pour l'élaboration des études d'Aires d'Alimentation des captages des puits C1- C2 - P11 et de la prise d'eau en Marne.

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance 20156899 du 23 Juillet 2015,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

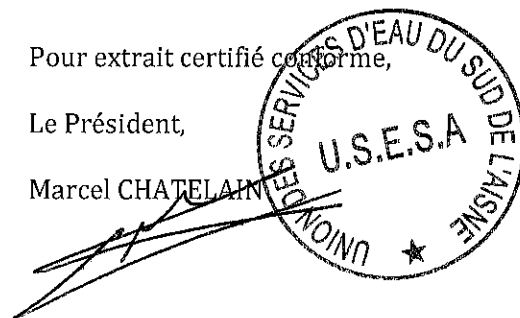
- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 19 Septembre 2017,

- DECIDENT de retenir l'offre remise par le bureau d'étude SAFEGE (92 Nanterre) d'un montant de **21 010 € hors taxes**,
- SOLLICITENT les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne,
- AUTORISENT le Président à signer avec le bureau SAFEGE le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATELAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170926-20170903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2017